



APPEL A PROPOSITION DE PROJETS N° 02 A L'INTENTION DES ASSOCIATIONS LOCALES DES COMMUNES PILOTES DU CAPDEL

PREMIERE ETAPE

Appel à proposition d'idées de projet pour
le renforcement de la société civile et le développement économique local

ANNEXE I : FICHE DE LA COMMUNE DE TIMIMOUN

LOT I : RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

A- Renforcement de la société civile pour une participation plus active et plus efficace dans les processus de développement local.

- **Promotion du PCD de « nouvelle génération » et réunion des conditions optimales pour la mise en œuvre de ses stratégies d'action** : promouvoir la nouvelle démarche concertée de planification stratégique du développement local (à travers des actions d'information, de sensibilisation, de communication, de facilitation du dialogue...), et contribuer à la préparation, la facilitation et l'impulsion de la mise en œuvre d'une ou plusieurs stratégies d'action du projet de PCD dans un de ses axes stratégiques (sensibilisation-communication autour de la stratégie d'action ; mobilisations d'acteurs potentiels pertinents ; facilitation de dialogue entre les acteurs...).

- **Promotion du rôle de la société civile en appui aux autorités locales dans l'amélioration du cadre et des conditions de vie de la population** à travers l'information, la sensibilisation, la communication et des actions pilotes, et cela dans un, ou plus, des domaines suivants : solidarité locale, hygiène du milieu, environnement, santé communautaire, prévention des risques, accessibilité aux personnes en situation d'handicap, sport de proximité, culture, ...

- **Promotion des TIC et de l'innovation au service du développement local**, notamment pour permettre le renforcement et l'amélioration de l'action de la société civile (information, sensibilisation, mobilisation, dialogue, interaction, sondages, marketing territorial...) et à travers des actions pilotes, dans un ou plusieurs domaines d'activités, notamment ceux identifiés dans les stratégies d'action prioritaires issues des ateliers participatifs du CCC dans le cadre de l'élaboration du PCD ;

- **Encourager les acteurs économiques locaux à mutualiser leurs moyens et savoir-faire** (agriculteurs, éleveurs, apiculteurs, artisans, agents du patrimoine et du tourisme...) et à s'organiser en groupements solidaires à travers la création de coopératives ou d'associations (production, transformation, marketing, commercialisation) au moyen d'actions d'information, de sensibilisation et de formation ainsi que d'actions pilotes.

les thématiques proposées ci-dessus, peuvent être développées à travers des projets qui visent à mettre en œuvre une des stratégies d'actions prioritaires, issues de l'avant-projet du PCD, et listées au tableau suivant.

COMMUNE DE TIMIMOUN

AXE STRATÉGIQUE 1 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DE LA POPULATION

Objectif 1.1 : Assurer l'accès aux services de santé de qualité pour les populations des villages Zekkour, Tamana et Tala.

- Mettre en place un dispositif participatif, temporaire et adapté facilitant l'accès des citoyens à des services de santé

Objectif 1.2 : Assurer aux citoyens du Centre de Timimoun un accès à l'eau potable, en quantité et en qualité et assurer une gestion rationnelle de la ressource

- Informer les citoyens sur les stratégies d'action engagées et les sensibiliser à la préservation de la ressource

Objectif 1.3 : Améliorer la gestion des déchets

- Améliorer le système de collecte des déchets solides et ménagers
- Développer un projet pilote de récupération de déchets organiques et de production de composte

Objectif 1.5 : Lutter contre la consommation de drogue chez les jeunes

- Sensibiliser les jeunes sur les méfaits de la toxicomanie (en milieu scolaires, dans les équipements publics fréquentés par les jeunes et dans les quartiers)
- Renforcer la pratique sportive en milieu scolaire
- Développer les activités d'animation parascolaires (excursions, visite de musées...)

AXE STRATÉGIQUE 2 : VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL ET DEVELOPPER LE TOURISME CULTUREL ET NATUREL

Objectif 2.1 : Valoriser le patrimoine « Ahallil » et « S'bou »

- Enregistrer, documenter et diffuser par tout moyen l'Ahallil
- Enregistrer, documenter et diffuser par tout moyen le Sbou
- Transmettre le patrimoine **Ahallil et Sbou** aux générations futures

Objectif 2.2 : Valoriser le patrimoine culturel bâti (constructions, ksour et foggaras)

- Proposer au classement des biens culturels bâtis au patrimoine culturel national
- Réhabiliter et préserver le ksar de Bani Mahlal
- Réhabiliter les Foggara « Annaslma, Ali'ouhadj, Amghir, Ahmed Ou Alla, Taghzout"

Objectif 2.3 : Valoriser les produits d'artisanat et améliorer leur commercialisation

- Favoriser la constitution de coopératives d'artisans
- Créer les conditions de revitalisation de l'activité artisanale dans le Ksar de Tala

Objectif 2.4 : Promouvoir l'investissement touristique

- Renforcer les capacités et dynamiser l'office local du tourisme dans la promotion de la destination Timimoun

LOT II – Projets catalyseurs de développement économique local (DEL) dans le cadre des stratégies d’action issues des Ateliers participatifs du CCC dans le cadre de l’élaboration du Plan Communal de Développement.

Rappel : Il s’agit pour ce LOT II de proposer des projets concrets qui contribuent au développement économique local, avec un potentiel de création d’emploi et de revenus durables pour les populations cibles, ou d’amélioration de leur employabilité, ou d’amélioration et de renforcement de leurs capacités de production, de transformation et/ ou de commercialisation.

Commune de Timimoun
<p>Secteur prioritaire : Agriculture</p> <p><u>Objectif 4.1 : Revitaliser l’agriculture traditionnelle et encourager les jeunes à l’investissement dans l’agriculture</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Réaliser des opérations d’améliorations foncières agricoles et protéger le foncier agricole contre les menaces d’urbanisation.➤ Créer les conditions propices aux investissements dans l’agriculture aux niveaux des oasis et du PK 70➤ Aménager et développer la localité de M’Guiden pour le développement de l’agriculture dans la région➤ Créer les infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation <p><u>Objectif 4.2 : Valoriser les produits du palmier et ses dérivés en qualité et quantité (dattes, bois, Djérid...)</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Étendre les superficies plantées de palmiers➤ Renforcer les capacités des acteurs dans les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits du palmier➤ Valorisation des produits et sous-produits de dattes notamment la variété Hmira.➤ Améliorer le stockage, le conditionnement et le circuit de commercialisation des produits➤ Revitaliser le secteur de l’agriculture reprenant les bonnes pratiques traditionnelles respectueuses de l’environnement et encourager les jeunes à investir dans l’agriculture➤ Créer les infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation des produits du palmier- et des produits agricoles sensibles notamment dans la région de Mguiden➤ Informer les citoyens sur les stratégies d’action engagées et les sensibiliser à la préservation de la ressource en eau et protection des palmeraies
<p>Autres secteurs pertinents pour le développement économique local (l’objectif principal de la proposition doit viser la création d’emplois et de revenus durables)</p> <p>1- gestion des déchets</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Améliorer le système de collecte des déchets solides et ménagers➤ Développer un projet pilote de récupération de déchets organiques et de production de composte <p>2- Artisanat</p> <p><u>Objectif 2.3 : Valoriser les produits d’artisanat et améliorer leur commercialisation</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Former les jeunes et les femmes aux métiers artisanaux locaux➤ Favoriser la constitution de coopératives d’artisans➤ Créer ou exploiter des espaces d’exposition-vente des produits de l’artisanat, temporaires ou permanents.➤ Créer les conditions de revitalisation de l’activité artisanale dans le Ksar de Tala <p>3- Patrimoine :</p> <p><u>Objectif 2.2 : Valoriser le patrimoine culturel bâti (constructions, ksour et foggaras)</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Réhabiliter et préserver le ksar de Bani Mahlal➤ Réhabiliter les Foggara « Annaslma, Ali’oulhadj, Amghir, Ahmed Ou Alla, Taghzout”